

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/12/181

Objet : 181 - Signature d'une convention de prêt de véhicules avec l'association Noël pour Tous, situé 27 rue des usines à Vire, représentée par Mme France DAVID, pour la mise à disposition de deux véhicules

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire de Vire Normandie, l'autorisant à signer les conventions de louages des choses n'excédant pas 12 ans ;

Vu l'arrêté municipal du 07/09/2023 portant délégation et de signature à Mme MAINCENT en sa qualité de maire déléguée de la commune léguée de Vire ;

Vu l'arrêté municipal du 1^{er} décembre 2023 portant délégation temporaire de fonction et de signature du 30 novembre 2023 au 31 janvier 2024 inclus en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire de la commune de Vire Normandie,

Vu la demande formulée par Mme France DAVID en sa qualité de présidente de l'association Noël pour Tous, dans le cadre du projet « Repas réveillon de Noël » le dimanche 24 décembre de disposer de deux minibus.

Décide

De donner son accord à la conclusion d'une convention de prêt temporaire de deux véhicules étant désignés comme suivants :

- Peugeot immatriculé FM 205 NN,
- Renault immatriculé AA 075 GN,

Afin d'assurer le déplacement des personnes assistants au Repas réveillon de Noël qui aura lieu le dimanche 24 décembre 2023.

Fait à Vire Normandie, le 18 décembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231219-181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2023

Publication : 19/12/2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Pour le Maire de Vire Normandie empêché
et par délégation
L'Adjointe au Maire,

Nicole DESMOTTES

